

ADEZAC

Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay

LETTRE AUX ADHERENTS

Mai 2011



L'ÉVÈNEMENT DU MOIS :

Petit déjeuner ADEZAC du 5 mai 2011 LE D.I.F. (Droit Individuel à la Formation)

INTERVENANT : Sylvie Bocquenet - Cabinet CONSEILS

Avec la participation d'Axel de Guenyveau, chargé des relations entreprises à l'OPCALIA Évry

Vous étiez nombreux à participer à ce petit déjeuner consacré au D.I.F.

- Pourquoi a-t-il été mis en place ?
- Comment l'utiliser ?
- Quels bénéfices en retirer ?

Le DIF est né suite à la **loi** du 4 mai **2004** relative à la "**formation professionnelle tout au long de la vie**"

Voir présentation sur :

www.info@adezac.org/upload/editeur/file/DIF%20UTILITE%20et%20MODE%20D%20EMPLOI%20ADEZAC%205MAI2011.pdf

❖ **Enjeux :**

- ✓ Favoriser le développement des compétences,
- ✓ Développer l'accompagnement à la mobilité,
- ✓ Faciliter, pour le salarié, la prise en charge de son développement personnel,
- ✓ Responsabiliser le salarié dans son parcours professionnel, lui donner les moyens de s'impliquer, de faire en sorte de concilier les souhaits personnels avec les souhaits de l'entreprise.

❖ **Objectifs :**

Les objectifs sont précisés par chaque accord de branche d'activité (secteur automobile, ingénierie..) Pour connaître ces accords, vous devez vous rapprocher de votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

❖ **Caractéristiques du DIF en général :**

- chaque salarié en CDI à temps plein, a droit à 20 heures par an, utilisables au bout d'un an d'ancienneté, cumulables sur 6 ans, dans une limite de 120 heures au total. S'il les utilise son compteur diminue ; s'il ne les utilise pas, il ne les perd pas pour autant.
- salarié en CDD : le droit est calculé au prorata temporis
- Travail à mi-temps : 10 heures /an.
- sont exclus : les titulaires d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation
- La formation peut être rémunérée (salaire maintenu) ou indemnisée si c'est hors du temps de travail.

❖ **Mise en œuvre du DIF :**

C'est à l'initiative du salarié, par courrier recommandé AR ou remis en mains propres avec entretien. L'employeur a **un mois** pour donner sa réponse. L'absence de réponse vaut acceptation du choix de formation. Il vaut donc mieux répondre tout de suite.

❖ **Que peut-on faire avec son DIF ?**

- La loi prévoit :
 - ✓ Actions de promotion, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
 - ✓ Actions de qualification
 - ✓ VAE
 - ✓ Bilan de compétences
- Les accords de branches peuvent définir des actions prioritaires en fonction des besoins du métier...

❖ **Déroulement** : les actions de formation se déroulent normalement, en dehors du temps de travail mais aussi, de plus en plus, pendant le temps de travail (notamment lorsqu'on conjugue le DIF avec des programmes plus longs tels que la période de professionnalisation).

❖ **Financement** : le DIF ne fait pas l'objet d'une contribution spécifique, c'est la nature du DIF qui va déterminer son financement : exemple, le bilan de compétences ou la VAE sont des actions prioritaires. Dans le cadre du DIF, ces actions sont financées par les contributions pour la formation.

❖ **Obligations de l'employeur :**

- Communiquer tous les ans par écrit au salarié, le nombre d'heures acquises par celui-ci. Cela peut être inscrit sur le bulletin de paie par exemple.
- En cas de licenciement, l'employeur doit informer le salarié, par écrit, de ses droits acquis, des conditions d'utilisation (pendant ou après la fin du préavis, HTT et/ou TT), du nom de l'OPCA.

❖ **Bénéfices de la formation :**

- Motivation du stagiaire : l'idéal est d'avoir l'adhésion du salarié pour faire la formation
- Bénéfice quantitatif : moins de pièces rejetées, de rendez-vous annulés, plus de sécurité, moins de turn over
- Bénéfice qualitatif : attitude positive, comportement positif, motivation, esprit d'équipe, développement des compétences, augmentation de la créativité, participation aux changements, à la pérennité d'une entreprise.

L'optimum de l'usage du DIF, c'est la co-construction entre l'entreprise et le salarié.

47 % des demandes de DIF portent sur le développement personnel, (envie de faire mieux, d'être mieux dans son emploi) le perfectionnement des langues et tout ce qui touche à la bureautique.

On peut se renseigner auprès des OPCA et être en relation avec son conseiller. En pratique, le salarié demande un devis, il fait une demande écrite à son employeur avec ce devis.

Axel de Guenyveau (OPCALIA) précise que la prise en charge chez OPCALIA est de 9.15 € de l'heure. Un salarié qui a travaillé pendant 3 ans dispose de 60 heures ce qui représente environ 500 €.

L'employeur et l'employé peuvent participer au financement.
Pour contacter Axel de Guenyveau : axel.deguenyveau@opcalia-idf.com - 01 69 87 40 61

Remarques - Question- réponses

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, beaucoup ne profitent pas du DIF car il y a une problématique de temps. A l'inverse, dans les grandes entreprises, les salariés connaissent mieux leurs droits. Il est à noter que beaucoup de salariés demandent leur droit au DIF au moment du départ de l'entreprise.

D'après l'avis de deux experts comptables présents, le DIF n'est pas très pratiqué dans les petites entreprises.

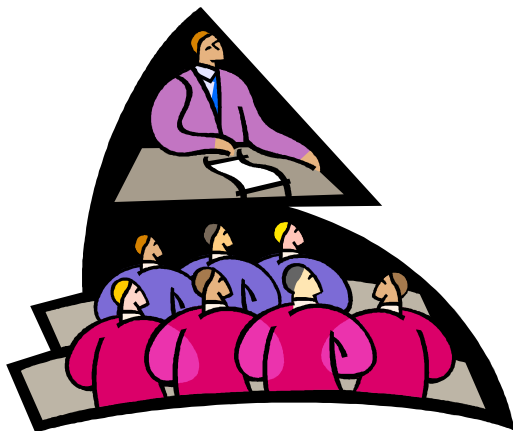
En cas de refus de l'employeur, le salarié peut demander le CIF, congé individuel de formation (0,2% versé à l'OPACIF) dans une entreprise de réorientation. C'est le salarié qui doit motiver son projet.

Alain Cheille, indique que JM BRUNEAU propose une formation générique, à l'initiative de l'entreprise, c'est un point de jonction avec les besoins de l'entreprise (exemple, formation bureautique). Cela peut amener à des évolutions de poste.

Sylvain Roussel consultant : le DIF c'est un moment de motivation, l'employeur ayant l'obligation de faire l'entretien professionnel annuel, c'est le moment d'en parler. Au bout de 2 ans d'ancienneté a lieu le bilan professionnel : il faut prendre le temps d'expliquer le DIF.

Pourquoi le DIF n'est-il pas utilisé dans les petites entreprises ? C'est le domaine des ressources humaines, le chef d'entreprise a un souci de développer son entreprise, il n'est pas toujours bien renseigné et fait l'impasse.

Prochain petit déjeuner : le 9 juin - thème : l'assurance des entreprises et de leurs dirigeants



L'ADEZAC vous représente

❖ **Le 5 mai** : rencontre de Guy-Francis Parmentier et Denis Guyot-Sionnest avec David BODET, vice-président de la CAPS, chargé des transports.

❖ **Le 7 mai** : Guy-Francis Parmentier s'est rendu aux RencontreS[cube] à l'Espace du Val de Gif. Plusieurs scientifiques sont venus répondre aux questions du public sur le thème : "Qu'est-ce qu'un matheux ?".

❖ **10 mai** : Guy-Francis Parmentier, désormais conseiller technique à la CCIE a participé à la commission Territoire - Aménagement.

Principaux sujets abordés :

- Point sur la journée du 26 mai, Entreprises à la rencontre de vos voisins
- Action logistique de la CCIE : "quelle place pour la logistique en Essonne".
A noter : les premières assises régionales Fret & Logistique se dérouleront le mercredi 29 juin 2011, de 8 h 30 à 18 h 30, à la Maison de la Chimie 28, rue Saint- Dominique Paris 7^e. Pour toute information : 01 53 85 76 55
- Actualité :
Contrat de développement territorial Paris - Saclay :
Prise de position de la CCIE qui dénonce la hausse de la taxe sur les bureaux

❖ **Le 11 mai** :

- ✓ L'Assemblée Générale annuelle de Scientipôle Initiative se tenait à l'IPT à Paris. A l'ordre du jour en particulier, le renouvellement et l'élection des administrateurs dont Guy-Francis Parmentier représentant de l'ADEZAC.

Scientipôle Initiative s'implique au côté des porteurs de projets pour créer et développer des entreprises innovantes en Île de France. Elle mobilise des réseaux de compétences et offre une combinaison performante de services d'accompagnement et d'outils de financement. www.scientipole-initiative.org

- ✓ Denis-Guyot Sionnest a représenté l'ADEZAC lors du séminaire organisé par le MEDEF Île de France dans ses locaux. L'objet de ce séminaire était de réfléchir au positionnement et à la représentativité du MEDEF Île-de-France, notamment dans le nouveau cadre du Grand Paris.

Après une présentation des chiffres clés de la Région notamment sur le plan économique (30% du PIB national, 815 000 entreprises employant 3,9M de personnes), les participants se sont répartis en 4 groupes de réflexion sur les problématiques actuelles du MEDEF Ile-de-France.

Parmi plusieurs ateliers proposés, D. Guyot-Sionnest a participé à l'Atelier N° 1, **le Défi du recrutement** :

Il a été relevé la difficulté pour les associations territoriales de faire évoluer les entreprises adhérentes de client à militant. D'où la nécessité de redorer et renforcer l'image du MEDEF en particulier par un argumentaire de communication relayé périodiquement. Il est aussi suggéré la mutualisation des cotisations pour les entreprises qui disposent de plusieurs implantations dans la région et demandé de mieux se connaître entre MEDEF territoriaux et MEDEF de branches.

Thèmes des 3 autres ateliers :

- 1- *Le défi de l'offre à l'adhérent*

- 2- *Le défi du financement*
- 3- *Le défi de l'organisation*

La synthèse de chaque groupe a été présentée en plénière.

- ❖ **Le 14 mai** : Guy-Francis Parmentier s'est rendu pour la deuxième fois aux RencontresS[cube] à l'Espace du Val de Gif. Plusieurs scientifiques sont venus répondre aux questions du public sur le thème : "Perdre ou gagner ? Peut-on prévoir ?".
- ❖ **Le 16 mai** : Guy-Francis Parmentier et le vice-président de l'Adezac, Jean-Marie Kerherno, ont participé à une nouvelle réunion du SPEL (Service Public de l'Emploi Local) à la sous-préfecture de Palaiseau. A l'ordre du jour :
 - Point sur les indicateurs des tableaux de bord sur l'emploi
 - en Île de France,
 - en Essonne
 - dans l'arrondissement de Palaiseau.
 - Analyse des opportunités offertes par l'opération Paris-Saclay : Présentation des projets de chantiers sur le Plateau de Saclay (grands travaux). Les appels d'offres auront lieu au plus tôt en 2012. Un groupe de travail sera constitué pour déterminer dans quelle mesure ces grands travaux puissent bénéficier à l'emploi dans notre secteur.
 - Exposé par les PLIE d'un plan d'actions de mise en place d'une mission de facilitateur des clauses d'insertion auprès du territoire Nord-Ouest Essonne. La mission de facilitateur est un service immédiatement disponible pour tout donneur d'ordres potentiels.
 - Mise en place d'un plan d'action (groupe de travail)
- ❖ **Le 18 mai** : Premières Rencontres de l'économie et de l'innovation du Plateau de Saclay en présence de François Lamy, président de la CAPS, David Ros, vice président et Gérard Huot, président de la CCIE. Plusieurs membres de l'Adezac étaient au rendez-vous : Guy-Francis Parmentier, Jean-Marie Kerherno, notre vice-président, Denis Guyot-Sionnest et Hamid Boulenouar. Au programme de cette manifestation :
 - Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises,
 - Les actions en faveur des PME- PMI,
 - La stratégie de développement territorial.
- ❖ **Le 19 mai** :
 - ✓ Guy-Francis Parmentier s'est rendu à "**la Fête de l'Alternance**" inaugurée par M. Xavier Bertrand, Ministre du Travail de l'Emploi et de la Santé, et Nadine Morano, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage.

Gros succès pour cette opération, organisée par le MEDEF Île de France au stade Charlety à Paris, et soutenue notamment par le Pôle Emploi, GDF-SUEZ, le Parisien Économie, l'AFPA, Recrut.com, Voltage Fm.

Plus de 30 grandes entreprises étaient réunies, une centaine d'organismes de formation, des fédérations professionnelles et des partenaires institutionnels régionaux. Cela a été l'occasion de valoriser les filières de formation en alternance et les jeunes qui suivent ces cursus. Un soin tout particulier a été apporté à l'orientation des jeunes à travers les pôles d'informations, de formation et d'accompagnement pour le public. Pour plus de détails :

www.info@adezac.org/upload/editeur/file/FETE%20DE%20%20ALTERNANCE%20ven20mai11.pdf

- ✓ Guy-Francis Parmentier, représentant de l'ADEZAC au CES de la CAPS assistait aux 4^e Rencontres de la Société Civile francilienne. à Paris 7 entre le Conseil économique et social et environnemental régional (CESER) d'Île de France et la coordination des 4 Conseils de Développement Franciliens qui sont :

- Le CES de la CAPS
- Le CODESQY (St Quentin en Yvelines),
- Conseil de développement Plaine Commune
- Conseil de Développement de Sénart.

1. Une charte de coopération a été signée entre ces quatre conseils de développement.

Voir sur : <http://www.adezac.org/upload/editeur/file/charte%20coordi%20CDDF%2019%20MAI%202011.pdf>

2. Au nom de cette coordination, le Président du CODESQY, Yves Londechamp, a signé un protocole d'actions de coopération avec le Président du CESER, Jean-Claude Boucherat.

Voir : http://www.adezac.org/upload/editeur/file/Protocole%20CESER%20IDF%20et%20Coord_%20Conseils%20Dev_%20Franciliens.pdf

- ❖ **Le 20 mai** : Guy-Francis Parmentier représentait l'ADEZAC à une réunion de parrainage d'Atout PLIE. A l'ordre du jour :

- État des suivis de parrainage,
- Retours d'expériences sur les parrainages collectifs,
- Recueil d'information sur les besoins en formation, ou d'approfondissement de certaines thématiques pour soutenir le réseau de parrainage.

- ❖ **Le 26 mai** :

- ✓ De nombreux adhérents de l'ADEZAC ont participé à la troisième édition de la journée "Entreprises, à la rencontre de vos voisins" organisée par Courtaboeuf Développement et la CCIE.

Max Mahin, Président d'Honneur représentait l'Adezac lors du lancement organisé par Maud Olivier dans les locaux de Courtaboeuf Développement, en présence du Préfet à l'Égalité des chances, Pierre Lambert. Lors de cette réunion, parmi nos adhérents, trois entreprises ont été mises à l'honneur concernant l'insertion : le LFB, représenté par son DRH Patrick Bougeard, JM BRUNEAU, par Alain Cheille, direction des achats, et Class'Croûte, par sa responsable RH, Jacqueline Torregrosa.

Le Préfet Lambert a apprécié la seule proposition émise au cours d'un débat qui allait un peu tous azimuts. C'est Max Mahin qui l'a faite au nom de l'Adezac : il s'agit d'organiser une réunion mensuelle entre quelques entreprises et 5 ou 6 jeunes diplômés inscrits à la Mission Locale. Cette action sera entreprise tout prochainement.

- ✓ Kick off meeting du PEEPS (Pôle Entrepreneuriat Étudiant du Plateau de Saclay : cette réunion de démarrage a rassemblé plus de 150 personnes, avec la présence de nombreux comme VIP : Hervé Biauasser, Isabelle Tanchou, Xavier Michel, Jean-Louis Martin, Guy Couarraze, Yves Poilâne, Benoit Bouyx, Christian Van Gysel, Corinne Jouanny, David Ros, Jean-Claude Chabin, Sébastien Magnaval, Sylvain Dorschner et la présence dans la salle au minimum de Maurice Robin et Dominique Vernay et l'ADEZAC, représentée par Hamid Boulenouar. De nombreux entrepreneurs, intervenants, enseignants, chercheurs, employés, représentants d'organismes de recherche, d'entreprises (comme EADS, Altran), élèves et étudiants étaient également présents.

Hamid Boulenouar et Guy-Francis Parmentier participeront aux réunions de travail, le premier sur le thème "Point de vue des joueurs" le second sur le thème "la règle du jeu". Les autres thèmes étant : "Envie de jouer", Le jeu dans le vif de l'action", Actions transverses".

Des annonces importantes ont été faites comme la création par Finance et Technologie d'un fond pour les projets PEEPS. Cela ne doit pas rester sous silence.

❖ Le 30 mai :

- ✓ Guy-Francis Parmentier a représenté l'ADEZAC au Conseil d'Administration de l'Agence pour l'Économie en Essonne au cours duquel a été élu le nouveau président, Francis CHOUAT.
- ✓ Guy-Francis Parmentier était présent à la réunion du CES de la CAPS, l'ADEZAC étant membre du bureau.

A l'ordre du jour :

- Le Grand Paris autour des Transports (Val, Métro, TSCP)
- Schéma d'aménagement du Plateau de Saclay (constitution des groupes de travail)
- Plan d'occupation des sols du plan Campus.

Interview du Président de l'ADEZAC parue dans le Journal des Ulis de mai 2011

Décrocher un emploi à Courtaboeuf ?

Rencontre avec Guy-Francis Parmentier, président de l'Association des chefs d'entreprises du parc de Courtaboeuf (Adezac)

Peut-on dire qu'il y a peu d'embauches à Courtaboeuf parmi les habitants des Ulis ?

Ce constat, souvent répété, est faux. Les Ulissiens sont présents dans de nombreuses entreprises de Courtaboeuf. À niveau de compétence égal, les employeurs préfèrent souvent privilégier des candidats vivant au plus près de leur zone d'implantation. Ils n'ont pas envie de voir leurs salariés gaspiller leur énergie dans des déplacements quotidiens trop longs. De ce point de vue, les habitants des Ulis ont donc un avantage. Néanmoins, même s'il est difficile de généraliser, on constate souvent un décalage entre le niveau de compétence requis et la qualification des candidats ulissiens. **"Les employeurs de Courtaboeuf privilégient souvent les candidats vivant à proximité"**

Quels conseils donneriez-vous aux demandeurs d'emploi ?

En premier lieu, je pense qu'il faut orienter les demandeurs d'emploi peu qualifiés vers des formations complémentaires afin d'être en adéquation avec le marché du travail. Mais le plus important reste la méthode d'approche face aux entreprises. Souvent, les emplois sont pourvus avant même qu'une annonce ne paraisse, grâce au bouche à oreille et aux relations. Les demandeurs d'emploi doivent donc faire preuve de débrouillardise via des candidatures spontanées. Mais pas par lettre, parce que les entreprises n'ont souvent pas le temps ou les moyens humains d'y répondre. Le plus efficace est de passer directement des coups de fil ou même de se déplacer, une façon de montrer sa volonté et un peu de culot pour faire la différence.



L'ADEZAC vous informe

❖ **Le 21 juin 2011 de 8 heures 30 à 13 heures :**

Premier forum de recrutement pour l'apprentissage sur Courtaboeuf, organisé en partenariat entre l'ADEZAC, Courtaboeuf Développement, la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud, le Centre de Formation d'Apprentis UNION.

Ce forum, réservé en priorité aux entreprises du Parc d'activités et des environs, du Plateau de Saclay et de Limours, doit permettre aux candidats à l'apprentissage de rencontrer les entreprises qui souhaitent recruter des apprentis.

A ce jour, plus de 15 entreprises se sont inscrites ce qui est très satisfaisant.

Contact : Sylvie Giboudaud : 01 69 15 35 14 ou sylvie.giboudaud@u-psud.fr



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

COMCLOVIS

Activité : Agence de Communication

Cette agence est nouvellement implantée à Marcoussis. Elle quitte Paris pour le GRAND Paris. Cette situation géographique s'annonce très prometteuse car Comclovis s'intéresse tout particulièrement à des sujets sensibles tels que les sciences du vivant ou les nouvelles technologies dans l'innovation. Dotée d'une équipe experte en communication transversale scientifique (biotechnologie, pharmaceutique, traçabilité, TIC...). et dont l'esprit créatif reste ouvert sur d'autres sujets, elle apporte une réponse opérationnelle quelle que soit la taille de l'entreprise (locale, nationale ou internationale).

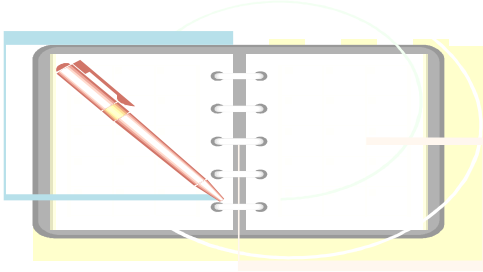
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.comclovis.com - Tél. 01 70 70 27 26

Société BOURGET - Raymond RAPHAEL
7, rue du Val d'Orsay 91400 ORSAY -

Activité : Conseil en Management pour les entreprises des secteurs de l'industrie, des services et de la haute technologie :

- Développement et amélioration des performances -
- Prévention et maîtrise des difficultés
- Optimisation des conditions de cession
- Transmission d'entreprises.

Tél. 09 60 01 72 05 - rd_raphael@yahoo.fr



MARQUEZ VOS AGENDAS

- ❖ **Jeudi 9 juin 2011 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC
L'assurance du Chef d'Entreprise

- ❖ **Mardi 21 juin 2011 : de 8 heures 30 à 13 heures - La Ferme de Courtaboeuf**
Premier Forum Recrutement Apprentissage à Courtaboeuf
Ce forum est réservé en priorité aux entreprises situées sur le Parc de Courtaboeuf, le Plateau de Saclay et de Limours et des environs

- ❖ **jeudi 8 septembre 2011 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC

- ❖ **Jeudi 6 octobre 2011 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC

- ❖ **Jeudi 3 novembre 2011 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC